

Notre monde traverse, en 2022, une période particulièrement trouble. Alors que l'épidémie de covid joue les prolongations, la guerre en Ukraine frappe l'Europe de stupeur. Les tensions s'exacerbent alors même que les crises écologiques exigeraient de nous tous, ambition, courage et unité.

C'est tout le paradoxe de notre époque : à mesure que nous approchons du point de non-retour, Homo Sapiens, dont l'opportunisme a fait sa force, semble au contraire frappé de cécité, privilégiant la concurrence à la coopération, le sauve qui peut à la construction d'une réponse collective. Alors que nous avons besoin d'outils de régulation pour conduire avec constance la nécessaire transition écologique, nous subissons encore et toujours les errements de la seule loi qui semble encore d'actualité, celle du marché et son corollaire, la guerre de tous contre tous.

Faute d'avoir anticipé ces multiples crises, notre pays peine à ajuster sa stratégie et subit l'air du temps fait d'explosion du coût des hydrocarbures, d'inflation à deux chiffres et de renoncements écologiques comme variable d'ajustement. Car ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater que le personnel politique, saisi d'effroi et pris de panique, préfère accélérer le pas, quitte à accroître la violence du choc lorsque nous franchissons le mur écologique.

Malgré ce contexte difficile, l'association Agir pour l'Environnement ne renonce aucunement à faire entendre ce qu'elle estime être la voix de la raison en s'appuyant sur la mobilisation citoyenne. Face à la crise énergétique qui réapparaît, nous plaidons à nouveau et plus fort pour la sobriété. Nous œuvrons pour une réduction de notre dépendance au pétrole en militant pour le retour de la consigne, en plaidant pour l'extinction de l'éclairage public ou en agissant pour obtenir une réduction des vitesses autorisées sur les autoroutes. Face à l'effondrement inutile de la biodiversité, nous multiplions les Zones de Bzzz, nous appelons à la création de dizaines de réserves de biodiversité, nous nous engageons au côté des paysans bio pour une alimentation locale et durable.

En 2022, nous avons en effet lancé de nombreuses campagnes sur des sujets aussi variés que la sobriété énergétique, le danger pour la santé et les écosystèmes que représentent les microplastiques ou les néonicotinoïdes ou encore l'impact néfaste de la pollution lumineuse sur la biodiversité. Pour se faire, nous nous appuyons sur un réseau de plus de 20 000 adhérents et près de 400 000 sympathisants signant des pétitions électroniques, semant des graines nectarifères ou partageant nos enquêtes ou analyses exclusives. Nous avons également renforcé nos actions de plaidoyer mis au service de la mobilisation citoyenne.

Avec ténacité, Agir pour l'Environnement poursuit ainsi son effort de structuration, consciente qu'un outil associatif efficace requiert de l'engagement, du professionnalisme et une bonne dose d'inconscience pour continuer à croire que l'Homme est capable de renoncer au pire pour espérer le meilleur.

Marie-Jeanne HUSSET
Présidente

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Association de mobilisation citoyenne, Agir pour l'Environnement n'a de cesse d'interpeller les responsables politiques et décideurs économiques afin d'obtenir des avancés écologiques. Malgré la sensibilisation et les attentes grandissantes de l'opinion publique, force est de constater que les pouvoirs publics, aux premiers rangs desquels le chef de l'État et son gouvernement, se montrent particulièrement rétifs aux solutions proposées par les associations de protection de l'environnement.

Pire, non contents de freiner la nécessaire transition écologique, les décideurs semblent considérer qu'un bon discours vaut mieux qu'une décision ambitieuse. Face à cette adversité, l'association poursuit inlassablement ses combats en mobilisant son réseau et en saisissant la justice lorsque le droit nous en donne la possibilité.

De fait, le contexte international rend d'autant plus urgent une vaste politique misant sur la réduction des causes des crises écologiques. En poursuivant de nombreuses campagnes tout en impulsant de nouvelles, Agir pour l'Environnement ne renonce pas face à l'adversité, en pariant sur la détermination sans faille de ses milliers d'adhérents.

1 CAMPAGNES

JANVIER LANCEMENT D'UNE PÉTITION ÉLECTRONIQUE « SAUVE QUI POULE »

- ◊ **CONTEXTE** : L'épidémie de grippe aviaire frappe de plein fouet les éleveurs de volailles, sommés de confiner leurs animaux, y compris celles et ceux qui ont pris des engagements en matière de bien-être animal. De ce fait, les investissements à consentir pour répondre aux obligations sanitaires édictées par le gouvernement conduisent nombres d'éleveurs à mettre en péril leur exploitation. Ces contraintes sanitaires sont d'autant moins justifiées qu'il semblerait que le confinement complet imposé à l'ensemble des éleveurs n'empêche nullement la propagation de la grippe aviaire. Malgré les demandes répétées de l'association, il est à ce jour difficile d'écarter l'idée selon laquelle l'une des causes de cette épidémie soit inerrante au système d'exploitation des volailles et notamment la multiplication des fermes-usines, foyers infectieux par excellence.
- ◊ **DEMANDES** : L'association, en lien avec la Confédération paysanne, a demandé à ce que les mesures généralisées de confinement soient suspendues faute d'avoir fait la démonstration de leur efficacité, a fortiori dans des zones où la grippe aviaire n'est pas ou peu présente.
- ◊ **ACTIONS ENGAGÉES** : Agir pour l'Environnement, en soutien aux paysans de la Confédération paysanne, a contesté, devant le Conseil d'État, les mesures de confinements édictées par le Gouvernement. Une pétition électronique a été lancée afin d'interpeller le ministère de l'Agriculture.

RÉSULTATS : L'action contentieuse ainsi que la pétition électronique ont permis une large mobilisation permettant de maintenir la pression sur les pouvoirs publics.

FÉVRIER DÉPÔT D'UN RÉFÉRÉ CONTRE LA RÉAUTORISATION DES NÉONICOTINOÏDES

- ◊ **CONTEXTE** : Pour la seconde année consécutive, le gouvernement a publié un décret et un arrêté visant à réautoriser l'utilisation des néonicotinoïdes pour le traitement des semences de betteraves à sucre. Malgré le fait que les analyses issues du terrain ne démontrent pas un risque évident de propagation de l'insecte vecteur de la jaunisse, le gouvernement a privilégié l'assurance récolte que représente manifestement pour lui le recours aux néonicotinoïdes, plutôt que la prévention des effets destructeurs avérés sur la biodiversité de cette molécule.
- ◊ **DEMANDES** : L'association maintient sa demande d'abrogation des textes réglementaires adoptés, eu égard à l'absence de justification agronomique sérieuse. L'association insiste sur le fait que des moyens doivent être accordés à la recherche publique afin de développer rapidement des alternatives à l'utilisation des insecticides de la famille des « néonicotinoïdes ». Parallèlement, des fonds doivent être mobilisés afin de sécuriser les paysans faisant le choix de renoncer aux insecticides « tueurs d'abeilles », selon le principe de l'écoconditionnalité des aides agricoles.
- ◊ **ACTIONS ENGAGÉES** : Membre du Conseil de surveillance « néonicotinoïdes », les représentants d'Agir pour l'Environnement n'ont eu de cesse de rappeler que le gouvernement ne pouvait sérieusement fonder sa décision sans respecter le droit européen et notamment l'article 53 du règlement 1107/2009 qui exige qu'une telle mesure « s'impose en raison d'un danger qui ne peut être maîtrisé par d'autres moyens raisonnable ». Or, le recours aux insecticides « tueurs d'abeilles » sur tout le territoire national, de façon préventive et sans qu'un risque n'ait été mis en évidence rend la décision du gouvernement français particulièrement discutable du point de vue du droit. Raison pour laquelle Agir pour l'Environnement a saisi en référé, puis sur le fond le Conseil d'État.

RÉSULTATS : Malgré un dossier juridique sérieux, le Conseil d'État a rejeté, en référé, la demande d'abrogation des textes réglementaires publiés par le ministère de l'Agriculture. L'action engagée par l'association a néanmoins connu un bon écho médiatique et une forte mobilisation citoyenne.

FÉVRIER SOUTIEN AU FILM « LA FABRIQUE DES PANDÉMIES »

◊ **CONTEXTE** : L'érosion de la biodiversité a des conséquences sanitaires insoupçonnées. Dans une enquête rigoureuse, Marie-Monique Robin a tenté de faire la lumière sur les liens existant entre l'effondrement de la biodiversité, les foyers infectieux que représentent les fermes-usines et la pandémie de COVID19 que le monde subit depuis 2020. Malgré les alertes répétées de certains virologues, les causes sous-jacentes de cette pandémie n'ont pas été prises au sérieux. Il existe pourtant un continuum entre la dégradation de l'état de la planète et celle de la santé des humains qui l'habitent. Dans un documentaire précis, l'auteur du Monde selon Monsanto fait la démonstration qu'un monde fragilisé par la déforestation et les multiples pollutions chimiques est moins résilient et nous conduit tout droit à une multiplication de foyers infectieux.

RÉSULTATS : Tourné durant la pandémie de COVID19, ce documentaire a connu un succès incontestable et a été soutenu financièrement par Agir pour l'Environnement.

MARS « NUCLÉAIRE : UNE CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE... ATOMISÉE ?! »

◊ **CONTEXTE** : Avec l'augmentation du coût des hydrocarbures, la France, faute d'avoir investi dans le déploiement des énergies renouvelables et mis en œuvre un vaste programme de sobriété énergétique, est de fait prisonnière d'un programme nucléaire vieillissant. Par un hoquet de l'histoire dont notre pays a la secret, le chef de l'État a annoncé être partisan d'une relance du nucléaire, via la construction de 6 à 8 réacteurs EPR, et veut nous renvoyer aux années 70 et aux plans à la Pompidou.

◊ **DEMANDES** : L'association souhaite qu'un débat public honnête et respectueux puisse éclairer l'opinion des responsables politiques sur les risques inhérents à une relance du nucléaire, y compris du point de vue financier. Au regard de la rapidité avec laquelle il est désormais possible de déployer un vaste programme de soutien aux énergies renou-

velables et face à l'effondrement du prix de l'éolien et du solaire, l'association plaide pour un vaste programme de soutien à la sobriété énergétique et aux énergies renouvelables.

◊ **ACTIONS ENGAGÉES** : À l'approche de l'élection présidentielle, Agir pour l'Environnement a édité une plaquette de mobilisation citoyenne permettant à son réseau d'interpeller les candidats et candidates sur le sujet du nucléaire civil. Face au semblant d'unanimité se dégageant des échanges entre les principaux candidats, l'association a souhaité porter un message clair d'alternative reposant sur l'analyse des faits. Des besoins futurs ne justifiant aucunement la construction de nouveaux réacteurs, des coûts d'investissement et des délais de réalisation en dérapages incontrôlés, une absence de dynamique au bénéfice des énergies renouvelables, toutes ces raisons justifient une telle campagne. La volonté de l'association est ici de ne pas laisser se propager l'idée selon laquelle le nucléaire serait une énergie d'avenir, consensuelle car peu contestée, et à dénoncer les fausses évidences.

RÉSULTATS : Le chef de l'État s'est entêté à vouloir rapidement relancer le nucléaire. Malgré cette prise de position, le coût d'un tel programme semble limiter la marge de manœuvre des responsables politiques. De surcroît la baisse soudaine et brutale de la consommation électrique rend un tel programme de relance du nucléaire discutable.

MARS PROCÉDURE JUDICIAIRE CONTRE LA CONSTELLATION DE SATELLITES STARLINK

◊ **CONTEXTE** : À l'aide de plusieurs dizaines de milliers de satellites, la société fondée par le milliardaire sud-africain Elon Musk cherche à déployer un réseau d'internet mondial concurrençant les réseaux téléphoniques actuels. Malgré l'insuccès rencontré par le développement du réseau 5G, Elon Musk parie sur la réussite de son projet pour ainsi acquérir un monopole de fait en permettant aux internautes d'échanger des informations par l'entremise de ses satellites. À l'instar de la 5G, ce réseau d'internet par satellites n'a fait l'objet d'aucune évaluation environ-

nementale et sanitaire. Elle cumule ainsi les angles morts en ajoutant comme conséquence un impact important sur la pollution lumineuse, au regard des raies de lumière engendrées par les satellites. Ces zébrures lumineuses créent des interférences empêchant les astronomes amateurs et professionnels d'observer le ciel étoilé.

◉ **DEMANDES** : L'association appelle à l'organisation d'un vaste débat public sur l'intérêt supposé que représenterait le déploiement d'une telle constellation de satellites et invite les responsables politiques à adopter un moratoire sur toute décision qui conduirait à permettre à la société Starlink d'émettre sur le territoire hexagonal.

◉ **ACTIONS ENGAGÉES** : Face à l'ensemble des conséquences probables engendrées par ce réseau de satellites, Agir pour l'Environnement et Priartém ont saisi le Conseil d'État afin d'obtenir l'annulation de la décision de l'Autorité de Régulation des Télécoms (ARCEP) d'accorder une autorisation d'émettre à la société Starlink.

RÉSULTATS : La procédure que l'association a engagé s'est conclue par la condamnation de l'ARCEP, eu égard à l'absence de débats et évaluations sérieux quant aux effets (y compris économiques) de ce réseau d'internet par satellites. Cette procédure a également permis de médiatiser ce sujet qui a fait l'objet de nombreux articles de presse, contribuant ainsi à sensibiliser l'opinion publique.

AVRIL ZONE DE BZZZ ET DIFFUSION DE BOMBES DE GRAINES

◉ **CONTEXTE** : En moins de trente ans, les populations d'insectes ont vu leurs effectifs chuter de plus de 75%. Cet effondrement silencieux, annoncé il y a plus de 50 ans par Rachel Carson, est une menace écologique existentielle, y compris sur la capacité même des humains à se nourrir. La pollinisation dont dépend une grande partie des fruits et légumes est ainsi menacée. Or, les causes de cet disparition programmée des insectes sont bien connues : épandage des pesticides, arrachage des haies, monoculture, dérèglement climatique, pollution lumineuse, etc.

◉ **ACTIONS ENGAGÉES** : Pour la cinquième année consécutive, Agir pour l'Environnement a proposé à son réseau de participer à la création de Zones de Bzzz, en semant des graines nectarifères spécialement sélectionnées pour attirer les insectes pollinisateurs. En 2022, l'association a souhaité proposer des graines de fleurs, légumes, fruits et herbes aromatiques nectarifères afin d'offrir tout à la fois des ressources nectarifères aux abeilles et des produits comestibles aux contributeurs du projet « Zone de Bzzz ». Comme chaque année désormais, l'association a diffusé largement et gratuitement des packs « Zone de Bzzz » aux écoles qui en ont fait la demande et distribué également gratuitement plus de 60 000 bombes de graines à l'occasion de la Journée de l'abeille.

RÉSULTATS : En quelques semaines, l'association a permis la création d'environ 10 000 zones de Bzzz, constituant et amplifiant un réseau d'acteurs engagés pour la protection de la biodiversité en général et des insectes pollinisateurs en particulier.

AVRIL MISE EN LIGNE DU SITE PARLEMENTERRE

◉ **CONTEXTE** : Entre deux élections, les parlementaires ont les coudés franches et peuvent, en toute relative discrétion, adopter des lois contrenatures. C'est ainsi que sur un grand nombre de lois débattues, peu de parlementaires osent s'affranchir de la pression des lobbies. Pire, certains parlementaires sont aux abonnés absents, estimant sans doute que l'écologie et l'avenir de la planète sont des sujets de moindre importance.

◉ **ACTIONS ENGAGÉES** : À la veille d'échéances électorales importantes, Agir pour l'Environnement a souhaité évaluer la crédibilité des engagements écologiques pris par les candidats en analysant, non pas leur programme mais les positions prises durant le mandat précédent. Ceci évitant l'écueil de croire que demain sera nécessaire différent d'hier. Partant de là, l'association a identifié 18 votes et étudié la position de l'ensemble des députés présents.

RÉSULTATS : De ce travail d'investigation est né un classement que l'association a mis en ligne quelques semaines avant les élections législatives. Le retentissement important qu'a connu ce classement a permis de sensibiliser le grand public et mieux faire connaître la position des candidats à l'aune des votes déjà effectués et ainsi éclairer le choix des électeurs. Incidemment, le classement ParlemenTerre a permis de mettre en évidence le fait que la ministre de la Transition écologique et ancienne députée était classée en bas de tableau, tout comme le président de la Commission Développement Durable de l'Assemblée nationale. Le site ParlemenTerre a été visité par plusieurs centaines de milliers d'internautes.

MAI **CAMPAGNE CONTRE LE VOL INTÉRIEUR DE COURTES DISTANCES**

- ◊ **CONTEXTE :** Près de 10% des vols aériens sont effectués avec des jets privés dont 40% d'entre eux volent à vide. L'exemple donné par les classes « affaires » rend inaudible toute tentative de régulation du secteur aérien, partant du fait qu'il insupportable que les « riches » puissent être autorisés à détruire le climat quant il est demandé au reste de la population de faire des efforts.
- ◊ **DEMANDES :** Le recours au jet privé doit être strictement encadré, partant du principe que l'interdiction est la norme et l'utilisation à ce type de vols l'exception.
- ◊ **ACTIONS ENGAGÉES :** À la suite de l'adoption de loi Climat et résilience dont l'un des articles propose d'interdire les vols aériens intérieurs lorsqu'une alternative ferrée existe, Agir pour l'Environnement a décidé d'interpeller l'équipe du Paris Saint Germain qui a fait le choix de se mettre régulièrement en scène à bord d'avions les transportant à Lyon ou Nantes, villes facilement accessibles en train. Interrogé à ce sujet, l'entraîneur du PSG a préféré ironiser en évoquant un possible usage d'un char à voile pour organiser les déplacements à l'extérieur, créant une polémique climatique. Face à ce cynisme maladroit, Agir pour l'Environnement a décidé de tracer les vols du PSG et interpeller le « coach » de l'équipe parisienne. L'association a

mené enquête afin d'identifier la plupart des vols en jet privée opérée en France, relevant des vols sur de très courtes distances d'à peine quelques dizaines de kilomètres, entre Cannes et Nice par exemple ! En parallèle, l'association a également interpellé les responsables de France Inter qui continuent à accepter d'accueillir des publicités faisant la promotion des vols aériens, y compris pour de courtes distances. Agir pour l'Environnement a publié une tribune dénonçant ce type de publicités climaticides afin de maintenir la pression sur la radio publique.

RÉSULTATS : La polémique engendrée par l'attitude du coach de l'équipe du PSG a conduit à une large médiatisation du sujet conduisant certains parlementaires à envisager de déposer une proposition de loi visant à encadrer le recours aux vols en jets privés.

JUIN **VOTATION CITOYENNE ET SONDAGE 110 KM/H**

- ◊ **CONTEXTE :** Dérèglement climatique et renchérissement du coût des hydrocarbures nous conduisent tout naturellement à réinterroger ce qui semble faire partie d'une sorte de consensus social, tel que les vitesses autorisées sur les autoroutes. Les économies possibles sont pourtant importantes et une simple décision de limitation à 110 km/h nous permettrait de réduire de 16% à 24% la consommation énergétiques des véhicules. Les avantages pour le climat sont réels puisque cette limitation permettrait une réduction de 1,2% de nos émissions de GES et 1,4€/100 km. Malgré tous les bénéfices attendus, la peur du « gilet jaune » et d'une éventuelle bronca sociale neutralisent tout ambition politique.
- ◊ **DEMANDES :** L'association demande qu'une baisse des vitesses autorisées soit adoptée par voie réglementaire afin de réduire notre facture énergétique et réduire nos émissions de gaz à effet de serre.
- ◊ **ACTIONS ENGAGÉES :** Parce qu'il faut se méfier des aprioris, Agir pour l'Environnement a commandé une enquête d'opinion auprès de l'institut de sondage Ifop, qui a révélé qu'une majorité de près des 2/3 (63) des Français étaient prêts à accepter une

rééducation des vitesses autorisées sur autoroute à 110 km/h pour faire des économies. Une votation citoyenne (<https://110kmh.votationcitoyenne.fr>), impulsée par Agir pour l'Environnement a confirmé ce soutien, puisque 73,32% des participants ont indiqué soutenir cette mesure.

RÉSULTATS : Malgré les réticences du gouvernement à simplement envisager un débat entour cette demande de limitation des vitesses autorisées sur les autoroutes, le sujet a connu un beau succès médiatique, notamment avec une reprise importante des résultats du sondage commandé par l'association.

JUIN & JUILLET « ALERTE AUX MICROPLASTIQUES » ET RAPPORT D'ENQUÊTE

- **CONTEXTE :** Loin des images médiatiques mettant à l'honneur des morceaux de plastiques de grande taille flottant à la surface des mers et océans, Agir pour l'Environnement a souhaité rétablir les faits en lançant une campagne dénonçant l'omniprésence des microplastiques dans l'environnement. Invisible à l'œil nu, ces fragments de plastique issus de la dégradation des pneumatiques, des textiles synthétiques ou de l'abrasion de macro-plastique polluent les écosystèmes et s'insinuent dans la chaîne alimentaire. Difficilement récupérables, ces microplastiques constituent l'une des principales sources de pollution des milieux.
- **DEMANDES :** L'association demande la fin des plastiques à usage unique, ainsi que le retour de la consigne « verre » pour les bouteilles d'eau.
- **ACTIONS ENGAGÉES :** Agir pour l'Environnement a donc décidé de lancer l'alerte sur ces microplastiques en diffusant 100 000 plaquettes pédagogiques visant à interpeller les pouvoirs publics et les enjoindre à agir avec célérité. En parallèle, l'association a fait appel à un laboratoire indépendant afin de mener l'enquête et analyser les eaux en bouteille plastique. L'objectif était de démontrer, analyses à l'appui, que le plastique, loin d'être une matière stable, pouvait se dégrader sous l'effet de la chaleur ou de la lumière, libérant ainsi une quantité importante de microplastiques dans le produit que

l'emballage contient. L'enquête conduite par Agir pour l'Environnement a confirmé les inquiétudes de l'association, puisque la quasi-totalité des eaux en bouteille analysées présentées une contamination aux plastiques ; résultats d'autant plus inquiétants que les analyses, conduites avec une très grande prudence, ont eu tendance à minorer la contamination, notamment en évitant d'exposer les emballages à une forte chaleur, ce qui peut souvent être le cas en période estivale.

RÉSULTATS : Face à ces résultats préoccupants, l'association a interpellé le gouvernement et l'Agence de sécurité sanitaire et environnementale afin qu'ils diligentent une enquête et adoptent les mesures de précautions nécessaires. La plaquette a été diffusée à 100 000 exemplaires dans le réseau de l'association.

SEPTEMBRE CRÉATION D'UNE TRENTAINE DE RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ

- **CONTEXTE :** La préservation des écosystèmes repose principalement sur la création de vastes zones protégées, à l'instar des parcs nationaux et régionaux, les aires marines, les zones natura 2000. Efficaces, ces espaces n'en restent pas moins peu nombreux et éloignés des préoccupations quotidiennes des citoyens. Paradoxalement, les espaces naturels protégés par leur éloignement, en font des espaces exceptionnels. L'enjeu est de responsabiliser les individus en leur proposant de créer des réserves de biodiversité directement chez eux, via la signature d'obligations réelles environnementales, consacrant une protection écologique pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans, et ce même en cas de cession ou succession.
- **ACTIONS ENGAGÉES :** Encouragés par l'engouement de notre réseau pour ce projet lancée en 2021, et forts de l'expérience apportée par nos trois premières créations de réserves de biodiversité, nous avons d'abord recensé les personnes potentiellement intéressées par la signature d'une ORE chez eux, par l'envoi d'un simple mail aux personnes ayant contribué aux dernières éditions de notre projet Zones de Bzzz. Nous avons reçu plus de 500

candidatures et nous sommes donc décidé à donner une plus grande ampleur à ce projet.

RÉSULTATS : Le lancement d'une seconde collecte de fonds à l'automne a rencontré un beau succès et devrait nous permettre de créer au moins 30 nouvelles réserves en 2023. Nous avons sélectionné les candidatures les plus ambitieuses en matière de protection de la biodiversité et sommes en train de finaliser ces trente signatures entre propriétaires, notaires et deux membres de l'équipe. Nous sommes également accompagnés par un cabinet d'avocats spécialisé en droit de l'environnement et par l'expertise ponctuelle de naturalistes sur le terrain qui nourrissent et valident les projets de signatures. Parallèlement, un groupe de travail mixte entre équipe et administrateurs dessine les contours de ce projet en réfléchissant notamment à la création d'un organisme tiers, un fond de dotation par exemple, nous permettant d'accompagner et de défendre au mieux ces réserves sur les 99 prochaines années !

OCTOBRE MOBILISATION EN FAVEUR DE L'INTERDICTION DU POLYSTYRÈNE UTILISÉ POUR LES EMBALLAGES ALIMENTAIRES

- ◉ **CONTEXTE :** Une proposition de loi déposée par un député MODEM, via une « niche parlementaire », a proposé l'interdiction de l'utilisation du polystyrène pour les emballages alimentaires, notamment les pots de yaourt, grands consommateurs de ce type de plastique. Le polystyrène est un plastique peu ou pas recyclé, conduisant le député MODEM à réclamer son interdiction, eu égard au gaspillage que cet usage représente. Sous la pression de la majorité présidentielle, le groupe MODEM a fini par refuser de soutenir sa propre proposition de loi, et l'a dénaturée en conditionnant l'interdiction à l'absence de solutions de recyclage d'ici 2025.
- ◉ **DEMANDES :** L'association exige qu'une interdiction rapide soit prononcée à l'encontre de l'utilisation des polystyrènes utilisés dans la fabrication des emballages alimentaires.
- ◉ **ACTIONS ENGAGÉES :** Durant toute cette séquence

parlementaire, Agir pour l'Environnement a mobilisé son réseau afin de faire pression sur les députés et ainsi obtenir l'interdiction effective de ce polymère dans les conséquences environnementales sont évidentes. Chaque année, 15 milliards de pots de yaourt utilisés en France finissent incinérés, mis en décharge ou tout simplement jetés dans la nature. Moins de 2% de ces pots de yaourt seraient finalement recyclés. Près de 30 000 personnes ont pu interpeller leur député via l'outil électronique mis à disposition par Agir pour l'Environnement. À l'occasion du passage de cette proposition de loi devant les députés, un petit déjeuner sans plastique a été organisé par l'association, permettant de rencontrer quelques députés favorables à une interdiction stricte du polystyrène utilisé dans les emballages alimentaires.

RÉSULTATS : Au final, la proposition de loi adoptée par les parlementaires relève de la gesticulation politicienne puisqu'elle n'engendre aucune contrainte supplémentaire pour les industriels de l'agro-alimentaire qui pourront encore utiliser ce polystyrène. Malgré tout, l'association a pu, via les actions engagées, sensibiliser les parlementaires et permettre l'expression d'une mobilisation citoyenne importante.

OCTOBRE 14^{ÈME} ÉDITION DU JOUR DE LA NUIT

- ◉ **CONTEXTE :** La pollution lumineuse ne jouit pas d'une grande notoriété dans le paysage des pollutions écologiques. Or ses effets sont préoccupants car elle déstabilise les écosystèmes nocturnes tout en engendrant la disparition du ciel étoilé.
- ◉ **ACTIONS ENGAGÉES :** La 14^{ème} édition du Jour de la Nuit, manifestation nationale de sensibilisation à la beauté du ciel étoilé et de la biodiversité nocturne coordonnée par Agir pour l'Environnement depuis 2009, s'est tenue dans un contexte tout particulier de sobriété énergétique imposée à de nombreux acteurs, en particulier les communes. Ces dernières ont pris la mesure de l'impact énergétique de l'éclairage public et se sont particulièrement mobilisées cette année.

RÉSULTATS : Plus de 760 événements ont été organisés dans toute la France, ce qui fait un nouveau record d'animations entièrement dédiées à la lutte contre la pollution lumineuse et d'extinctions de lumières publiques. Une vaste campagne de communication a permis de mettre en avant les événements de tout le territoire, comme par exemple l'implication de la ville de Rouen ou la Métropole de Grenoble, avec le « Mois de la Nuit ». Le Jour de la Nuit a également été l'occasion de diffuser la campagne « Le ciel étoilé, un espace en voie de disparition ? » qui demande notamment le classement du ciel étoilé au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette campagne est plus que jamais d'actualité : la pollution lumineuse ne cesse de croître malgré les alertes sur ses impacts néfastes sur la biodiversité, qu'elle soit nocturne ou diurne, la santé humaine, le climat et l'observation du ciel qui devient mission impossible : 85% du territoire français est fortement pollué par la lumière. À tel point que nous devons créer des réserves où l'accès au ciel est toujours possible : Agir pour l'Environnement demande donc de réfléchir à nos besoins d'éclairage, pour qu'il soit enfin juste et adapté, sans excès. La 15^{ème} édition de l'événement aura lieu le samedi 14 octobre 2023.

OCTOBRE « L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR ? ECONOMISONS-LA ! » + RAPPORT SOBRIÉTÉ

- ◊ **CONTEXTE :** Dans un contexte singulier, (qui peut tendre à devenir la norme) lié à la crise énergétique, à la hausse des prix et à la fermeture de nombreux réacteurs nucléaires, le gouvernement a pris conscience un peu tardivement de l'intérêt que représente un vaste plan de sobriété énergétique.
- ◊ **DEMANDES :** Agir pour l'Environnement a formulé 10 mesures de sobriété énergétique à destination du Gouvernement. Ce dernier semblait d'avantage ouvert au dialogue que lorsque le Président Macron ironisait en 2020 sur le « modèle Amish ».
- ◊ **ACTIONS ENGAGÉES :** Avec des propositions simples dans leurs applications et efficaces car chiffrés, APE a rencontré le cabinet de la 1ère

ministre dans le but d'entamer un dialogue. Pour donner suite à cet échange perfectible, APE a lancé une campagne centrée sur 6 mesures simples : Réduire les vitesses sur autoroutes de 20 km/h, interdire les jets privés et déplacements en avion, généraliser l'accord préalable des habitants pour recevoir des publicités par voie postale, interdire les écrans vidéos et enseignes publicitaires, mettre en place d'une politique de sobriété numérique, élargir l'assiette de la taxe sur les véhicules lourds.

RÉSULTATS : La volonté de l'association en lançant cette campagne est d'inscrire la sobriété énergétique comme un axe essentiel dans la stratégie climatique Française. Les demi-mesures et fausses solutions doivent laisser place à une véritable ambition, inscrite dans la durée et sur l'ensemble des territoires.

NOVEMBRE POUR L'INTERDICTION DES NOUVEAUX OGM

- ◊ **CONTEXTE :** La Commission européenne projette, sous la pression des lobbies semenciers et de l'agro-chimie, de déréguler l'utilisation des OGM en Europe. Elle va proposer dans les prochains mois un nouveau cadre législatif sur les nouveaux OGM.
- ◊ **DEMANDES :** L'association demande au gouvernement français et aux parlementaires d'adopter une position ferme contre toute tentative d'exclure les nouveaux OGM des réglementations européennes existantes sur les OGM. Ce qui passe par un maintien des contrôles de sécurité et un étiquetage obligatoire afin de garantir la sécurité de nos aliments, la préservation de la biodiversité ainsi que notre liberté de choix. L'année 2023 sera sans doute décisive et nous resterons vigilants.
- ◊ **ACTIONS ENGAGÉES :** Pour contrer ce projet, nous avons participé avec le Collectif Zéro OGM dès fin 2021 à une consultation publique européenne à laquelle plus de 20 000 citoyens français ont participé pour exprimer leur opposition. Puis nous avons participé à une grande pétition européenne lancée par une coalition d'ONG qui a recueilli plus de 420 000 signatures. Le 3 février 2023 nous avons été reçus collectivement à Matignon par deux conseillers de la Première ministre (agriculture et

écologie) pour leur remettre la pétition et échanger sur la position de la France.

RÉSULTATS : Plus de 100 000 personnes ont signé la pétition initiée par Agir pour l'Environnement.

DÉCEMBRE DIFFUSION DE 100 000 AUTOCOLLANTS STOPUB

- **CONTEXTE :** Un tiers du papier utilisé en France est gaspillé sous forme de publicités adressées par voie postale. Alors que chacun est appelé à faire des efforts, la persistance de ce gaspillage relève du scandale qu'il est nécessaire de dénoncer. Parmi les petits gestes qu'il est possible de mettre en place, l'apposition d'un autocollant « Stopub » sur sa boîte aux lettres permet de limiter ce type de réclames.
- **ACTIONS ENGAGÉES :** En quelques années, ce sont 100 000 autocollants qu'Agir pour l'Environnement a diffusé gratuitement à toutes celles et ceux qui en font la demande via sa page de commande gratuite. Chaque autocollant permettrait d'économiser une trentaine de kilogrammes de papier chaque année. On peut estimer que l'action engagée par l'association permet ainsi de réduire de près de 3000 tonnes la quantité de publicités non adressées.

2 ÉVÈNEMENTS ET PROJETS

ACHAT DU NOUVEAU LOCAL ET DÉMÉNAGEMENT

L'association a souhaité accompagner l'agrandissement de l'équipe salariée et offrir à l'équipe des conditions optimales de travail en recherchant des locaux plus spacieux et confortables. Les anciens locaux, trop exigus pour gérer les contreparties adressées aux donateurs, ont été mis en vente. Après une recherche et l'obtention d'un prêt, l'association s'est installée, en décembre, dans le 20^{ème} arrondissement, rue du Cher, dans des locaux de 118 m²,

permettant d'accueillir correctement les salariés, y compris celles et ceux travaillant partiellement en télétravail de « province ». Ces nouveaux locaux offrent de surcroît un cadre de travail moins bruyant que les anciens locaux.

COLLECTION RUE DE L'ÉCHIQUIER

L'association s'est rapprochée de la maison d'édition Rue de l'Échiquier afin d'éditer deux à trois fois par an des ouvrages en lien avec les campagnes engagées par l'association. Via des auteurs et autrices, l'association souhaite mieux valoriser les contenus produits dans le cadre de certaines campagnes de mobilisation et ainsi faire œuvre de pédagogie en offrant aux réseaux des adhérents des outils synthétiques et factuels. Trois thèmes devraient faire l'objet d'une publication en 2023 : l'automobile, le nucléaire et les perturbateurs endocriniens.

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS, COMITÉS GOUVERNEMENTAUX

L'association a accepté de participer à plusieurs instances de concertation/dialogue mises en place par le gouvernement. Agir pour l'Environnement participe activement au :

- Comité de dialogue de l'Agence nationale des fréquences (représentant : Stéphane Kerckhove) ;
- Groupe Santé Environnement (représentante : Magali Ringoot) ;
- Comité nationale Biodiversité (représentante : Marie-Jeanne Husset, suppléante : Aurore Bonnefoi) ;
- Comité de surveillance Néonicotinoïdes (représentant : Jacques Caplat, suppléant : Mathias Chaplain) ;
- Conseil national de l'alimentation (suppléant : Mathias Chaplain) ;
- Plate-forme de dialogue autour des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques pilotée par l'ANSE (représentant : Mathias Chaplain).

agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT



11 rue du Cher, 75020 Paris



+ 33 1 40 31 02 37



contact@agirpourenvironnement.org



agirpourenvironnement.org

Pour la 15^{ème} année consécutive, Agir pour l'Environnement clôt son exercice comptable avec un résultat positif de 97 042 euros en 2022. Malgré une situation économique particulière anxiogène, avec une année qui a cumulé les alertes et conduit à une inflation record, le nombre d'adhérents frôlant les 20 000 démontre que le soutien des donateurs n'a rien d'un épiphénomène. En faisant le choix d'une indépendance financière à 100 % à l'égard des pouvoirs publics, nous aurions pu craindre qu'en période de crises économiques, cette décision puisse engendrer un risque financier. Nous sommes heureux de constater qu'il n'en est rien.

Avec un exercice 2022 dont le total des produits est en augmentation nette d'une année sur l'autre, passant de 1 508 071 euros en 2021 à 1 664 791 euros, la structure financière de l'association reste particulièrement saine. Cette situation s'explique tout à la fois par la fidélité de nos adhérents acceptant de soutenir ponctuellement ou régulièrement l'association mais aussi par des recettes exceptionnelles, comme le versement d'un leg qui ont augmenté de 50 000 euros les recettes de l'association en 2022.

La structure des dons est également un facteur de stabilité car reposant non pas sur un mais sur quatre types de dons. Avec 22,58 % des dons émanant de donateurs réguliers (375 930 euros), l'association peut compter sur une source d'entrées financières stable lui permettant d'inscrire son projet associatif dans la durée. Entre 2018 et 2023, le pourcentage des dons effectués par l'entremise des prélèvements automatiques a augmenté de 5,7 %. Les dons ponctuels par carte bancaire et par chèque représentent au total 59,4 % des recettes. Enfin, plus incertain car variant en fonction de l'intérêt des donateurs, les collectes liées au financement participatif sont demeurées stables d'une année sur l'autre avec une forte variabilité entre la collecte visant à créer des Zones de Bzzz dont les recettes ont été divisées par deux et celles engagées pour financer la création de réserves de biodiversité qui ont connu un véritable succès en 2022. Il est à noter qu'une partie des sommes collectées dans le cadre d'opération « réserves de biodiversité » ont été immobilisées dans un fond dédié à hauteur de 45 000 euros, car le projet n'a pu être entièrement conduit en 2022 et fera donc l'objet d'une réalisation en 2023.

Au regard des réserves constituées, l'association a fait le choix d'acheter un nouveau local plus grand afin d'offrir à l'équipe salariée des conditions de travail optimales. Enfin, afin de prendre en compte les obligations contenues dans la convention collective en matière d'engagement de retraite, l'association a provisionné une somme de 52 155 euros, somme importante qui ne sera à inclure qu'une seule fois dans le résultat de l'association.

Du point de vue des dépenses, l'association contient les augmentations dues à l'inflation même si les frais liés à l'impression et au routage des documents de campagne ont tendance à suivre une courbe ascendante qui appelle à la vigilance. Le fait d'avoir engagé de nombreuses enquêtes et analyses a également eu pour effet d'augmenter les dépenses de la ligne « honoraires et prestations » de plus de 33 000 euros.

La récente démission de Jean Hascoët, ancien trésorier de l'association nous donne l'occasion de le remercier pour le travail engagé depuis des années et constater l'efficacité des choix opérés par l'association qui a tout à la fois réussi à préserver et amplifier l'indépendance de l'association tout en assurant une situation saine à l'association.

Eric LEDOUX
Trésorier

